

MAIRIE CONSEILS CAMEROUN

Agence d'appui et de conseil en développement

BP 3478 Douala- Cameroun

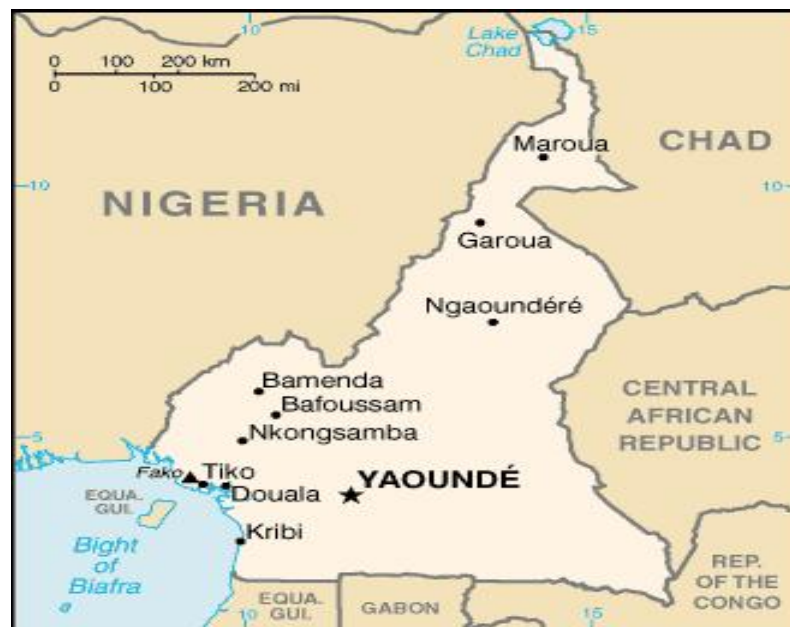
Tel : 00237 7757993

Baudelaire_k@yahoo.com

ASSOCIATION DES POPULATIONS DES MONTAGNES DU MONDE
WORLD MOUNTAIN PEOPLE ASSOCIATION

50 Bd Malesherbes 75008 Paris – TEL : 01 42 93 86 60

FACILITE DES COLLECTIVITES DU CAMEROUN POUR L'ACCES A L'EAU POTABLE



FACILITE DES COLLECTIVITES DU CAMEROUN POUR L'ACCES A L'EAU POTABLE

« Quand on consulte les plans de lutte contre la pauvreté, les priorités de l'approvisionnement en eau n'apparaissent jamais avant la 5^{ème} ou la 6^{ème} place (dans l'ordre des priorités) alors que l'eau apporte la santé, la dignité et transforme la vie de millions de personnes pauvres dans le monde ». Cette situation s'explique par le fait que certains hommes politiques ont des visions électoralistes à court terme, alors que l'eau est un investissement à moyen ou à long terme.

Chaque année, les maladies liées à l'eau tuent des centaines de milliers de femmes et d'enfants en Afrique. Le monde n'y prête pas attention parce qu'il s'agit de femmes et d'enfants, des victimes oubliées. Dans le domaine de l'eau ce n'est pas l'action mais l'inaction qui coûte le plus cher. L'organisation mondiale de la santé estime à 22Milliards de dollars par an le coût de la non réalisation de l'objectif du millénaire pour le développement en matière d'eau et d'assainissement. Chaque année faute d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le choléra, la thyphoïde et les dysenteries emportent des millions d'enfants. Par manque de points d'eau et de réseaux suffisants, plusieurs dizaines de petites filles sont vouées à la corvée d'eau au lieu d'aller à l'école.

La plupart des 1,2 milliards de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable vivent en Afrique où on note d'énormes disparités entre, d'une part, les villes, et les zones rurales et, d'autre part, les plaines et les régions montagneuses. Il s'agit d'une crise humanitaire silencieuse qui freine les progrès en vue de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire

L'Union européenne a lancé en 2002 à Johannesburg « l'initiative européenne en faveur de l'eau » pour participer à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Elle vise à l'inscription prioritaire de ce secteur dans les politiques nationales, le renforcement de la coopération entre bailleurs et bénéficiaires, ainsi qu'une plus grande efficacité des mécanismes financiers. Par ailleurs sous l'impulsion de la commission européenne et de la France, le conseil a créé une facilité Européenne pour l'Eau, doté de 500 millions d'Euros, la décision d'affectation de 500 millions supplémentaire devant être prise en 2005.

Les gouvernements se sont retrouvés lors du 3^{ème} forum mondial de l'eau à KYOTO en mars 2003 pour travailler sur la réalisation des OMD. Des résolutions importantes conduites par les travaux de Michel Camdessus ont permis d'explorer d'autres pistes de financement de l'eau pour tous.

La France a placé l'eau au cœur des priorités du G8 à Evian. Il est le premier contributeur de la facilité africaine pour l'eau. Un plan d'action pour l'eau a été adopté. Reprenant en particulier les préconisations du rapport Camdessus, il encourage la bonne gouvernance, vise à mieux coordonner les ressources financières disponibles, à s'appuyer sur des autorités ou communautés locales, à renforcer le suivi, l'évaluation et la recherche, et à accroître l'engagement des organisations internationales.

La Banque africaine de développement a mis en place une facilité africaine de l'eau, créée sur l'initiative de la conférence ministérielle africaine sur l'eau (AMCOW) et du nouveau partenariat pour le développement. Cette facilité sera l'un des piliers de la BAD pour l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu rural.

Le fonds canadien pour l'Afrique appuie un programme visant à améliorer la gestion de l'eau et l'accès à l'eau et à l'assainissement partout sur le continent grâce aux initiatives suivantes

- Le programme Partenariat pour le développement de l'eau en Afrique ou Global Water Partnership aide certains pays à concevoir des plans nationaux intégrés de gestion des ressources en eau. Il appuie également l'intégration d'enjeux reliés à l'eau aux stratégies de lutte contre la pauvreté et contribue à la création de nouveaux partenariats existants en vertu du partenariat mondial pour l'eau aux niveaux régional et national
- Le Mécanisme pour l'eau en Afrique. Le Canada a été le premier à appuyer ce mécanisme. Situé dans les locaux de la BAD, le mécanisme pour l'eau en Afrique accordera des subventions visant à améliorer la gestion des ressources en eau et à promouvoir la prestation des services d'approvisionnement en eau en Afrique.
- Le fonds de Fiducie pour l'eau et l'assainissement de l'ONU Habitat consacre des ressources à des villes et des collectivités plus pauvres déterminées pour les aider à promouvoir l'investissement dans l'eau
-

LE SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AU CAMEROUN

Les deux principaux acteurs du secteur de l'eau au Cameroun sont d'une part le Ministère de l'Eau et de l'Energie (Minee), et d'autre part la Snec : Société nationale des eaux du Cameroun (CA 33,5 millions d'euros, 1500 employés). Le Cameroun dispose de 103 stations urbaines d'eau potable et de plus de 3000 stations et points d'eau ruraux. Il n'existe en revanche aucune station de traitement des eaux résiduaires dans le service public.

Les stations urbaines sont gérées par la Snec, tandis que la gestion des stations et points d'eau ruraux incombe aux utilisateurs (comités villageois), sous la supervision du Minee.

1 L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE :

Centres urbains et zones rurales, une distinction essentielle

Le taux de couverture reste encore très faible : 30% en zone urbaine et 40% en zone rurale

L'objectif de desserte des populations urbaines en eau potable concerne tous les centres ayant une population égale ou supérieure à 5000 habitants et tous les chefs-lieux administratifs.

Mais à ce stade, le taux de couverture est inférieur à 30% et les besoins à couvrir restent très élevés y compris dans les villes approvisionnées.

La Snec produit au total 2,6 millions de m³ d'eau par jour, avec un rendement du réseau estimé à 63%.

En milieu rural, les deux derniers recensements montrent que la situation ne s'est pas améliorée au cours des deux dernières décennies : le taux de couverture se situe encore largement en deçà de 40 %.

Le gouvernement projette de réaliser un point d'eau (puits ou forage équipé d'une pompe manuelle) pour toute agglomération de 300 à 500 habitants.

Les communautés de 2500 à 5000 habitants bénéficieraient quant à elles de systèmes d'alimentation en eau potable soit par gravitation, soit par pompage avec traitement sommaire. Elles devraient participer aux charges d'entretien de leurs installations.

Les contraintes :

Le développement du secteur de l'eau se heurte au Cameroun à de nombreux obstacles dont les plus importants sont :

- les problèmes liés à l'environnement institutionnel ;
- le manque de précision des objectifs ;
- le manque d'autonomie de décision et de responsabilisation ;
- les problèmes financiers (maîtrise des coûts de production et de distribution de l'eau).

Le financement du secteur :

Les principaux projets sont financés par le gouvernement à travers le Minee et le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (Feicom, finançant les mairies et les communes), et par les bailleurs internationaux (BAD, BID) pour des gros projets urbains. Le secteur privé (banques locales) demeure absent de ce secteur, étant donné le manque de rentabilité des projets.

La privatisation de la Snec :

Lancé en 1999, le processus de privatisation de la Snec a été déclaré infructueux en septembre 2003, les négociations entre le gouvernement et Ondéo services (l'adjudicataire provisoire) n'ayant pas abouti.

Un nouveau schéma institutionnel a ensuite été adopté, prévoyant sur une durée de 20 ans, la mise en concession du service public d'eau potable dans les six principaux centres urbains du pays, l'affermage de ce même service dans les autres centres urbains déjà desservis par la Snec et l'extension du réseau à une centaine de nouveaux centres secondaires dans le cadre également d'un affermage, les uns et les autres étant confiés à un même opérateur privé issu de la privatisation de la Snec.

En l'état actuel des choses, l'aboutissement de ce processus est fortement conditionné par une mise à niveau de l'outil de production de la société, dont l'obsolescence ne lui permet plus de satisfaire la demande, le dernier investissement d'envergure datant de 1984.

2 PERSPECTIVES :

La proportion des ménages ayant accès à l'eau potable reste encore faible au Cameroun, malgré l'effort enregistré de 1996 à 2001 dans le rapport sur le progrès des objectifs du millénaire produit en 2003 par le gouvernement.

En effet, l'accroissement de l'accès à l'eau potable estimé à 44,2 % en 1996 puis 50,5% en 2001, a permis de compter 86,2% des ménages camerounais y ayant accès en zone urbaine contre 31,3 en zone rurale.

Pourtant ce pays dispose de ressources hydriques importantes, avec de nombreux fleuves qui constituent la source principale d'alimentation de la quasi-totalité des zones urbaines, mais aussi d'une réserve en eaux souterraines évaluées à 120 milliards de mètres cubes exploitables.

Ce pays a entrepris pendant la première décennie internationale de l'eau et de l'assainissement de vastes programmes d'alimentation en eau potable, avec l'équipement de la quasi-totalité de zones urbaines et la construction en zone rurale de 5 950 forages équipés de pompes à motricité humaine, de 2500 puits modernes, de 2000 sources aménagées et 600 systèmes d'aménagement en eau potable.

Compte tenu de la situation actuelle, le redémarrage des investissements à la Snec ne pourrait être effectif qu'après la privatisation, soit dans un horizon de 3 à 4 années.

Un audit de la société, récemment effectué pour les quatre derniers exercices, a permis entre autre d'avoir une estimation précise des besoins. Sur le plan rural, de nombreux projets vont être lancés dans le cadre de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) et de la mise en œuvre attendue du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) négocié entre le Cameroun et la France, qui s'étalera sur une quinzaine d'années pour un montant total de plus d'un milliard d'euros.

Si les efforts ont été faits, la grande majorité des population montagnaises du Cameroun doit faire face à d'énormes problèmes pour accéder à l'eau potable ; Les conditions géographiques et physiques des régions , l'isolement de certaines populations, la très forte densité des populations, la pauvreté.

C'est pour encourager et soutenir les efforts du Cameroun et particulièrement ceux des collectivités des régions montagnaises du Cameroun pour se rapprocher des objectifs du millénaire en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement que l'Association Mairie Conseil Cameroun s'est engagée à soutenir la démarche des communautés et collectivités de montagne du Cameroun avec l'appui de l'Association des Communes et villes Unies du Cameroun (Association des Maires). Ce programme dénommé « Facilité des Collectivités locales du Cameroun pour l'eau » soutenu à l'international par l'APMM vise à mobiliser au niveau international des partenariats divers afin soutenir et cofinancer les projets portés par plus de 100 communes de Montagne du Cameroun.

L'objectif de ce programme est d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base aux populations rurales dans les régions de montagne du Cameroun à travers une mobilisation des ressources financières et matérielles (équipements hydrauliques) au niveau international.

Ce programme va contribuer essentiellement à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations en particulier les femmes et les enfants , à travers la fourniture d'eau potable et la promotion de l'hygiène et de l'assainissement. Il veillera particulièrement à ce que les populations soient impliquées tout au long du processus de sélection, de mise en œuvre et de gestion des équipements.

Par ailleurs, nous lançons un appel pour un système de parrainage ouvert afin de permettre aux organisations diverses, aux territoires d'Europe et du Monde de soutenir financièrement ou matériellement des projets d'adduction d'eau dans les collectivités montagnardes du Cameroun. Une fois des partenariats identifiés, des projets pourraient être par la suite montés pour mettre en cohérence les obligations des différentes parties dans la faisabilité dudit projet.